

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SAINT-QUENTINOIS

/SG

\*

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU LUNDI 27 MARS 2017

\*\*\*

### Sont présents :

M. Xavier BERTRAND, M. Roland RENARD, Mme Frédérique MACAREZ, M. Guy DAMBRE, M. Jean-Marc WEBER, M. Jérôme LECLERCQ, M. Alain VAN HYFTE, Mme Colette BLEROT, M. Jean-Michel BERTONNET, M. Christian MOIRET, Mme Agnès POTEL, M. Freddy GRZEZICZAK, M. Paul GIRONDE, M. Gilles GILLET, M. Michel BONO, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Sylvain VAN HEESWYCK, M. Benoît LEGRAND, M. Jean-Marie ACCART, M. Jean-Louis GASDON, M. Roland MORTELLI, M. Alain RACHESBOEUF, M. Claude VASSET, Mme Danielle LANCO, Mme Guylaine BROUTIN, Mme Patricia KUKULSKI, M. Jean-Marc BERTRAND, M. Bernard DESTOMBES, M. Hugues VAN MAELE, M. Jean-Marie GONDRY, M. Elie BOUTROY, M. Jean-Pierre MENET, M. Patrick MERLINAT, M. Christophe FRANCOIS, Mme Anne CARDON, M. Philippe LEMOINE, M. Frédéric ALLIOT, M. Alexis GRANDIN, Mme Marie-Laurence MAITRE, M. Vincent SAVELLI, Mme Sylvie ROBERT, M. José PEREZ, M. Karim SAÏDI, Mme Yvonne SAINT-JEAN, M. Thomas DUDEBOUT, Mme Sandrine DIDIER, M. Philippe CAMELLE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY, M. Jean LEFEVRE, M. Roger LURIN, M. Michel LEFEVRE, M. Denis LIESSE, Mme Mélanie MASSOT.

M. Philippe LOCOCHE suppléant de Mme Myriam HARTOG, Chantal ZIMMERMANN suppléant de M. Fabien BLONDEL, Mme Edith FOUCART suppléant de M. Paul PREVOST

### Sont excusés représentés :

Mme Monique RYO représenté(e) par M. Xavier BERTRAND, M. Christian HUGUET représenté(e) par M. Alexis GRANDIN, M. Philippe VIGNON représenté(e) par M. Paul GIRONDE, M. Dominique FERNANDE représenté(e) par M. Jérôme LECLERCQ, Mme Monique BRY représenté(e) par Mme Frédérique MACAREZ, Mme Sylvette LEICHTNAM représenté(e) par Mme Agnès POTEL, M. Yannick LEJEUNE représenté(e) par Mme Sylvie SAILLARD

### Absents à l'appel :

Mme Denise LEFEBVRE, M. Richard TELATYNSKI, M. Christian PIERRET, M. Michel LANGLET, M. Damien NICOLAS, Mme Françoise JACOB, M. Bernard DELAIRE, Mme Djamila MALLIARD

Secrétaire de Séance : Thomas DUDEBOUT

### 1 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Election d'un secrétaire et d'un secrétaire auxiliaire.

Le Conseil désigne M. Thomas DUDEBOUT, comme secrétaire et M. Matthieu GRESSIER, Directeur général des services, comme secrétaire auxiliaire.

M. Guy DAMBRE, M. Paul GIRONDE, M. Jean-Claude DUSANTER, M. Claude VASSET, Mme Chantal ZIMMERMANN, M. Christophe FRANÇOIS, Mme Anne CARDON, M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

## **2 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Approbation du procès-verbal de la dernière réunion.**

Le Conseil approuve le procès-verbal de la réunion du 16 janvier 2017.

M. Guy DAMBRE, M. Jean LEFEVRE et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

## **3 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Installation de Madame Mélanie MASSOT en remplacement de Madame Maryse SEFIKA.**

Le Conseil prend acte de l'installation de Madame Mélanie MASSOT en qualité de conseillère communautaire.

Se sont abstenu(e)s : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

M. Denis LIESSE ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

## **4 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Remplacement de deux élus au conseil d'administration d'Habitat Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

1°) de désigner Madame Najla BEHRI en tant que personnalité qualifiée, représentant de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois au conseil d'administration d'Habitat Saint-Quentinois ;

2°) de désigner Monsieur Xavier BERTRAND en tant que conseiller communautaire, représentant permanent au conseil d'administration d'Habitat Saint-Quentinois.

Ont voté contre : M. Bernard DESTOMBES, M. Vincent SAVELLI.

Se sont abstenu(e)s : Mme Sylvie ROBERT, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

Mme Danielle LANCO et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**5 - FINANCES - Versement de l'indemnité de conseil au receveur de la Trésorerie principale.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement de l'indemnité de conseil au receveur de la trésorerie principale ; cette indemnité sera calculée chaque année suivant la réglementation,

2°) de verser cette indemnité mensuellement.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

S'est abstenu(e) : Mme Chantal ZIMMERMANN.

Mme Colette BLERIOT, Mme Marie-Anne VALENTIN et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**6 - FINANCES - Gestion location de salles sur le pôle communautaire La Clef des Champs de Clastres.**

Le Conseil décide :

1°) de procéder à l'application des tarifs selon les propositions formulées au rapport,

2°) d'approuver le projet de convention type de location de salle jointe à la délibération.

Mme Danielle LANCO, M. Jean LEFEVRE et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**7 - FINANCES - Attribution d'une subvention à l'ADERMAS.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le versement de la subvention évoquée au rapport,

2°) d'autoriser Monsieur le Président à accomplir toutes formalités nécessaires en vue de son mandatement au bénéficiaire.

Mme Danielle LANCO et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**8 - FINANCES - Gestion 2017 de la réserve naturelle des marais d'Isle - Demandes de subventions - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) de solliciter les subventions pour la gestion 2017 de la réserve naturelle des marais d'Isle auprès des partenaires exposés au rapport et d'autoriser M. le Président à solliciter tout autre financeur potentiel ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

M. Jean-Marc BERTRAND et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

### **9 - FINANCES - Investissement territorial intégré - Présentation du rapport d'activité du comité partenarial d'engagement local pour l'année 2016.**

Le Conseil prend acte du rapport d'activités du comité partenarial d'engagement local pour l'année 2016.

S'est abstenu : M. Olivier TOURNAY.

M. Jean LEFEVRE et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

### **10 - FINANCES - Dossier d'assistance technique pour l'Investissement Territorial Intégré - Demande de subvention - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) de solliciter les subventions correspondantes auprès de la région Hauts-de-France, gestionnaire des fonds européens, et d'autoriser M. le Président à solliciter tout autre financeur potentiel ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer tous documents ou conventions à intervenir dans le cadre du financement de cette opération ainsi qu'à accomplir toutes formalités en résultant.

M. Jacques HERY et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

### **11 - FINANCES - Contrat départemental de développement local (CDDL) du territoire de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin - Programmation triennale 2015-2017.**

Le Conseil prend acte de la programmation CDDL 2015-2017, telle que présentée dans le tableau figurant en annexe du rapport.

Mme Marie-Laurence MAITRE et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**12 - FINANCES - Contrat départemental de développement local (CDDL) du territoire de la communauté de communes du canton de Saint-Simon - Programmation triennale 2015-2017 - Approbation.**

Le Conseil prend acte de la programmation CDDL 2015-2017, telle que présentée dans le tableau figurant en annexe du rapport.

M. Elie BOUTROY et M. Denis LIESSE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**13 - FINANCES - Gîte communautaire "L'eau vive" - Tarifs.**

Le Conseil décide :

- d'approuver la création des tarifs selon les propositions définies au rapport.

M. Denis LIESSE ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**14 - FINANCES - Circuit automobile de Clastres - Création de tarifs.**

Le Conseil décide :

- d'approuver la création des tarifs selon les propositions définies au rapport.

S'est abstenu : M. Olivier TOURNAY.

M. Vincent SAVELLI ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**15 - FINANCES - Attribution d'un fonds de concours à la Ville de Gauchy pour la participation des élèves à la saison culturelle jeune public 2016/2017.**

Le Conseil décide :

- 1°) de valider le principe de ce fonds de concours ;
- 2°) d'attribuer la somme de 1750 € à la Ville de Gauchy dans ce cadre.

M. Elie BOUTROY ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

Arrivées de Mme Denise LEFEBVRE, M. Richard TELATYNSKI, M. Christian PIERRET,  
Mme Djamila MALLIARD

**16 - FINANCES - Budget primitif principal pour l'exercice 2017 - Fiscalité - Vote de taux -  
Modification des taux de l'abattement obligatoire pour charge de famille pour la taxe d'habitation -  
Suppression de la correction des abattements liée au transfert de la part départementale de taxe  
d'habitation - Instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive - Dotation de solidarité  
- Attribution de compensation - Reprise des résultats - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés au rapport ;

2°) de retenir les taux d'imposition suivants :

- cotisation foncière des entreprises : 26,98 %\*
- taxe d'enlèvement des ordures ménagères : 14.36 % sur le territoire de l'ex Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin et 11.85 % sur le territoire de l'ex Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon
- taxe d'habitation : 9,39 %
- taxe foncière sur les propriétés bâties : 2,56 %\*
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 3,82 %\*

\* ces taux sont issus des bases prévisionnelles 2016. Ils seront probablement à réactualiser à la marge après réception des états fiscaux de la part des services fiscaux.

3°) de modifier les taux d'abattement obligatoire pour charges de famille antérieurement applicables et de fixer les taux de l'abattement à :

- 11 % pour chacune des deux premières personnes à charge
- 23 % pour chacune des personnes à partir de la 3ème personne à charge

4°) de supprimer la correction des abattements liée au transfert de la part départementale de la taxe d'habitation ;

5°) d'appliquer une intégration fiscale progressive du taux additionnel de la taxe foncière sur les propriétés bâties, de la taxe foncière sur les propriétés non bâties pour une durée de 3 ans et de la cotisation foncière des entreprises pour une durée de 12 ans ;

6°) d'approuver la mise en œuvre d'un taux zéro du versement transport sur l'ancien territoire de la Communauté de Communes de Saint-Simon ;

7°) de fixer le montant de l'attribution de compensation suivant la répartition désignée au rapport ;

8°) d'approuver les modalités de calcul ainsi que le montant de la dotation de solidarité communautaire, tels que définis au rapport ;

9°) d'approuver le projet de budget tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2017 et de voter les crédits par chapitre dans le cadre de la présentation par nature.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu : M. Christian PIERRET.

Rapporteur : M. Le Président

**17 - FINANCES - Eau Potable - Budget primitif 2017 - Reprise des résultats - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés au rapport ;

2°) d'approuver le projet de budget annexe Eau tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2017.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

S'est abstenu : M. Christian PIERRET.

Rapporteur : M. Le Président

**18 - FINANCES - Assainissement - Budget primitif 2017 - Reprise des résultats - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés au rapport,

2°) d'approuver le projet de budget annexe Assainissement tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2017.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN, M. Olivier TOURNAY.

M. Guy DAMBRE ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**19 - FINANCES - Circuit / Clef des Champs - Budget primitif 2017 - Reprise des résultats - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés au rapport ;

2°) d'approuver le projet de budget annexe Circuit / Clef des champs tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2017.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

S'est abstenu : M. Olivier TOURNAY.

M. Claude VASSET ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**20 - FINANCES - Lotissement de Clastres - Budget primitif 2017 pour le lotissement - Reprise des résultats - Approbation.**

Le Conseil décide :

1°) d'arrêter les résultats définitifs tels que résumés au rapport ;

2°) d'approuver le projet de budget annexe du Lotissement de Clastres tel qu'il lui est présenté pour l'exercice 2017.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Se sont abstenus : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY.

M. Jean Claude DUSANTER ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**21 - EAU ET ASSAINISSEMENT - Redevance d'occupation du domaine public communautaire - Périmètre d'exploitation de la station d'épuration communautaire de Gauchy - Fixation du taux pour 2017.**

Le Conseil décide :

- d'approuver le montant fixé pour la redevance d'occupation du domaine public communautaire de la station d'épuration de Gauchy.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

M. Jean-Marc BERTRAND, M. Philippe LEMOINE, Mme Marie-Laurence MAITRE et M Alain VAN HYFTE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**22 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE - Dispositif d'aide aux artisans de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver l'extension du dispositif sur le nouveau territoire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois selon le règlement joint au rapport ;

2°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents et à accomplir toutes les formalités en résultant ;

3°) d'approuver le versement d'une subvention d'accompagnement à l'investissement aux bénéficiaires figurant en annexe du document et pour le montant maximal indiqué conformément au règlement du dispositif «CASQ – ARTISANS».

Ont voté contre : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY.

M. Jean-Marc BERTRAND et Mme Danielle LANCO ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

### **23 - POLITIQUE DE LA VILLE - Rapport annuel du contrat de ville 2016.**

Le Conseil prend acte du rapport annuel du contrat de ville 2016.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Se sont abstenu(es) : M. Christian PIERRET et Mme Marie-Anne VALENTIN.

M. Paul GIRONDE et M. Olivier TOURNAY ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

### **24 - POLITIQUE DE LA VILLE - Contrat de Ville 2017 - Programmation 2017 - Subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le programme d'actions 2017 du contrat de ville annexé au rapport ;

2°) d'attribuer les subventions sollicitées auprès de la Communauté d'agglomération au titre du contrat de ville comme précisé en annexe du rapport ;

3°) d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette programmation et à procéder à toute formalité en résultant.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY.

Mme Anne CARDON et M. Jacques HERY ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

### **25 - MARCHES - Rénovation de la piscine Jean Bouin. Approbation du projet de travaux. Demandes de subventions.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le projet relatif aux travaux, dans les conditions définies au rapport,

2°) de décider l'attribution d'une indemnité fixée à 5 000 € HT, à chacun des candidats (au maximum cinq) admis à soumissionner, après avis de la commission d'appel d'offres,

3°) d'autoriser M. le Président à solliciter les participations financières de tout partenaire institutionnel susceptible d'apporter son soutien, au taux le plus élevé possible, pour le financement partiel des prestations visées au rapport,

4°) d'autoriser M. le Président à déposer les documents d'urbanisme réglementaires correspondants,

5°) d'autoriser M. le Président à signer en temps opportun tout document s'y rapportant et à accomplir toutes les formalités en résultant.

M. Elie BOUTROY et Mme Patricia KUKULSKI ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**26 - ENVIRONNEMENT - Valor'Aisne - Reversement des soutiens financiers de la communication relative aux éco-organismes des flux de déchèteries.**

Le Conseil décide :

1°) de décider du reversement des soutiens à la communication pour les filières des flux collectés en déchèterie,

2°) de demander à Valor'Aisne de restituer l'intégralité des soutiens à la communication perçus au titre de la collectivité.

Rapporteur : M. Le Président

**27 - ENVIRONNEMENT - Conclusion du contrat programme de durée ' barème E ' avec Eco-Emballages.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la conclusion du contrat programme pour l'année 2017 avec Eco-Emballages,

2°) d'autoriser le Président à signer le document.

S'est abstenu : M. Olivier TOURNAY.

M. Claude VASSET ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**28 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Validation du lancement du Projet de Territoire.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver le lancement du projet de territoire ;

2°) d'autoriser M. le Président à signer tout document relatif à cette démarche.

Se sont abstenu(e)s : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY.

Mme Marie-Anne VALENTIN ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**29 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Acquisition de la propriété située à Saint-Quentin 46-62 boulevard Victor Hugo.**

Le Conseil décide :

1°) l'acquisition par la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois du bâtiment principal situé 46-62 boulevard Victor Hugo à Saint-Quentin, cadastré BD 33p et BD 34 pour un montant de 5 433 000 € (hors frais et taxes) ;

2°) que les actes seront rédigés en la forme notariée aux frais de la collectivité ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous les actes et pièces afférents à cette acquisition, étant entendu que les frais du notaire et du géomètre seront pris en charge par la collectivité.

Ont voté contre : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY.

Se sont abstenu(e)s : M. Benoît LEGRAND, M. Christian PIERRET, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

Rapporteur : M. Le Président

**30 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Acquisition foncière commune de Fayet, allée des Maraîchers, A 683.**

Le Conseil décide :

1°) l'acquisition à la SA Immobilière UNILOGI de la parcelle située à FAYET, cadastrée A 683 pour environ 198 m<sup>2</sup>, à l'euro symbolique (hors frais) ;

2°) que l'acte sera rédigé en la forme administrative par la collectivité ;

3°) d'autoriser M. le Président à signer tous les actes et pièces afférents à cette acquisition, étant précisé que les frais liés à cette transaction seront à la charge de l'acquéreur.

M. Jean-Marc BERTRAND et Mme Mélanie MASSOT ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**31 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Approbation de la modification n°2 du PLUi de l'agglomération du Saint-Quentinois.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver la modification n°2 du PLUi du territoire de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois concerné, pour sa mise en vigueur ;

2°) de dire que la délibération fera l'objet d'un affichage au siège de la Communauté d'agglomération durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département, ainsi qu'au recueil des actes administratifs ;

3°) de dire que la délibération sera transmise au Préfet ;

4°) de dire que le dossier de modification n°2 sera tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Conformément aux articles R153-240 et R153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet :

- d'un affichage au siège de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois durant un mois et d'une mention dans un journal diffusé dans le département,
- d'une publication au recueil des actes administratifs.

La délibération deviendra exécutoire dans le délai d'un mois suivant sa réception par Madame la Sous-Préfète, après l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité (affichage durant une période complète d'un mois et insertion dans la presse d'un avis d'information).

Le dossier de modification du PLUi du territoire de La Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois est tenu à la disposition du public au siège de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture de l'Aisne.

Se sont abstenus : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

### **32 - AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE - Friche Maréchal Juin : modalités de concertation.**

Le Conseil décide :

1°) d'approuver les objectifs poursuivis par le projet d'aménagement ;

2°) d'engager la concertation préalable à ce projet d'aménagement selon les modalités préalablement définies ;

3°) de fixer par arrêté les modalités la concertation ;

4°) de charger Monsieur le Président de mener la concertation.

Se sont abstenus : M. Christian PIERRET, M. Olivier TOURNAY

Rapporteur : M. Le Président

### **33 - PERSONNEL - Modification du tableau des effectifs.**

Le Conseil décide :

- d'approuver la modification du tableau des effectifs dans les conditions mentionnées au rapport.

M. Guy DAMBRE ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

#### **34 - PERSONNEL - Actualisation de la valeur de l'indice brut terminal.**

Le Conseil décide :

- d'approuver l'actualisation de la valeur de l'indice brut terminal dans les conditions mentionnées au rapport.

Se sont abstenu(e)s : M. Elie BOUTROY, M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Christine LEDORAY, M. Olivier TOURNAY.

M. Jean-Marc BERTRAND ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

#### **35 - PERSONNEL - Approbation d'une convention liant la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) dans le cadre de la démarche d'engagement national relatif à la disponibilité des sapeurs-pompiers volontaires.**

Le Conseil décide :

- d'approuver la convention liant le SDIS de l'Aisne et la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois et d'autoriser Monsieur le Président à la signer.

Mme Marie-Laurence MAITRE ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

#### **36 - PERSONNEL - Mise en place du régime indemnitaire pour les agents du cadre d'emplois des gardes champêtres.**

Le Conseil décide :

- d'approuver la mise en place du régime indemnitaire pour les agents du cadre d'emplois des gardes champêtres dans les conditions mentionnées au rapport.

S'est abstenu : M. Elie BOUTROY.

M. Guy DAMBRE et M. Jean LEFEVRE ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**37 - TRANSPORTS - Avenant convention transport des Personnes à Mobilité Réduite.**

Le Conseil décide :

- 1°) d'approuver la prolongation de la durée de la convention ;
- 2°) d'autoriser M. le Président à signer l'avenant n°2.

Mme Patricia KUKULSKI, Mme Sylvie ROBERT et M. Vincent SAVELLI ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**38 - INNOVATIONS - Projet d'ouverture d'une formation intensive de Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC) dans les objets connectés : POP School - Soutien financier.**

Le Conseil décide :

- 1°) d'approuver le projet exposé au rapport,
- 2°) d'approuver le versement d'une subvention d'un montant maximum prévisionnel de 20 000 € H.T. conformément au projet de convention d'objectifs joint en annexe du rapport,
- 3°) d'autoriser M. le Président à signer la convention et ses avenants éventuels avec « POP School ».

Se sont abstenu(e)s : Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

M. Jean-Marc BERTRAND ne prend pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**39 - INNOVATIONS - Attribution de la bourse à la création d'entreprises au lauréat du concours des jeunes talents du numérique et de l'innovation 2016.**

Le Conseil décide :

- 1°) d'approuver le versement de la subvention à la création d'entreprises à la société Novyo SARL d'un montant de 20 000 € sur le critère d'éligibilité de la domiciliation au sein de l'espace Cre@tis et dans le cadre du « Concours des Jeunes Talents du numérique et de l'innovation 2016 »,
- 2°) d'imputer les dépenses correspondantes sur les fonds prévus et réservés au budget 2016 reportés au budget 2017 sur l'action « bourse à la création d'entreprises aux lauréats »,
- 3°) d'autoriser M. le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à la mise en œuvre de la décision.

S'est abstenu : M. Christian PIERRET.

M. Xavier BERTRAND et Mme Anne CARDON ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

**40 - CONSEIL COMMUNAUTAIRE - Compte rendu au Conseil des opérations effectuées en vertu de la délégation de M. le Président.**

Le Conseil prend acte du compte rendu des opérations effectuées par M. le Président en vertu de sa délégation du Conseil communautaire.

Se sont abstenu(e)s : M. Yannick LEJEUNE, Mme Sylvie SAILLARD, Mme Carole BERLEMONT, M. Jacques HERY, Mme Christine LEDORAY, Mme Marie-Anne VALENTIN.

M. Jean LEFEVRE et M. Olivier TOURNAY ne prennent pas part au vote.

Rapporteur : M. Le Président

Le Président de la Communauté certifie que le présent compte-rendu a été affiché le 4 avril 2017.



Le Président,

Xavier BERTRAND

